

Baraqueville, le 6 juillet 2020

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Locales et à l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous réunis le :

Vendredi 10 juillet 2020 à 18H30
Salle d'animation de Lax

En application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez l'ordre du jour de la séance joint à la présente convocation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire de Baraqueville,



Jacques BARBEZANGE